L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 12 DECEMBRE 1888.

NECROLOGIE.

On nous porte, à l'instant, la bien triste nouvelle de la mort de M. Gustave Audry. Perte trop prévue depuis plusieurs jours ; perte immense sous tous les rapports. En effet elle enlève à notre société un membre honoré, sympathique; et le met en deuil une vaste famille, l'une des plus considérables, des plus considérées de la Louisiane ; elle arrache à une femme, à cinq enfants, le plus fidèle des amis, l'appui le plus dévoué.

Pour celui qui connaît, qui apprécie la douceur des liens de famille, la mort est toujours un détachement cruel; mais bien plus poignante encore se fait la douleur, quand celui qui s'en va, a chargé d'âmes et quand, à travers cette nuit du tombeau qui s'amasse, il peut encore voir, entendre les larmes, les adieux de ceux dont il était la force, la providence. Mourir, dans ces conditions là, c'est mourir deux fois.

Ici le coup est d'autant plus affreux que M. Gustave Audry était dans la force de l'âge—45 ans. Il y a peu de temps encore tout semblait promettre de nombreuses années à cette vie si utile, qui fut toujours remplie par le travail.

Ainsi que tout d'autres, la famille de M. Gustave Audry fut cruellement éprouvée par la cuisante Saison écoulée et ses longues et funestes conséquences. Elevé dans l'opulence, il se trouva bientôt en face d'une situation absolument changée, et virilement il appela à lui les ressources que lui laissait l'excellente éducation qu'il avait reçue.

Il se consacra dès lors à l'enseignement ; il s'y fit remarquer et pendant bien des années, son nom fut cité au premier rang des professeurs de nos Ecoles Publiques. Par ses soins, par son savoir, par sa méthode, par son aménité il s'attira l'estime de ses chefs, le respect des maîtres qui étaient sous son contrôle et l'affection de ses élèves.

Nous n'en avons aucun doute nous retrouverons aujourd'hui la moitié de ceux là derrière le cercueil qui va renfermer un foyer dont il était la joie, dont il était l'âme, auquel il légue un souvenir si touchant.

Quand un homme s'affirme aussi par la notion du devoir, du caractère et le cœur, il laisse inévitablement des regrets longs et profonds.

A sa veuve, à ses enfants, à son frère à tous les siens nous adressons nos plus sincères condoléances, l'expression de notre entière sympathie.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui à trois heures et demie précises. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Mandeville, 176 1/2, près de la rue Marais.

Bibliographie.

Le dernier courrier nous a porté un fort beau numéro de l'Art, celui du 15 novembre que nous avons lu avec le plus vif intérêt et dont les illustrations sont bien à envier aux livraisons précédentes. En voici le sommaire :

TEXTE—Un musée (*Antoine de Lafargue*), par Emile Michel—Nécrologie. (*Georges Duplessis*).

GRAVURES HORS TEXTE—*La Bacchante*, en-tête de L. Kohl et Gaujean, gravure bleue ; *Cabaret*, gravure, dessin attribué à Hobbema.

GRAVURES INTERCALÉES DANS LE TEXTE—*Hérodiade*, tableau de Gustave Moreau ; *Bourghère de Venise*, tableau de Jean Lecomte du Nouy ; *Portrait de femme*, tableau de Jean Lecomte du Nouy ; *Portrait de l'Archiduchesse Marie-Antoinette*, tableau de Mme Vigée-Lebrun ; *Portrait de femme*, tableau de Mme Vigée-Lebrun ; *Portrait de femme*, tableau de Mme Vigée-Lebrun ; *Sabbat*—Intérieur de Sorcières, tableau de Frans Francken ; *Mauvais conseils*, tableau de Jean Steen ; *Les Sorcières*, tableau de Frans Francken ; *Portrait de femme*, tableau de Mme Vigée-Lebrun—*Portrait de femme*, tableau de Mme Vigée-Lebrun.

Théâtre de l'Opéra

Au moment où l'orchestre attaquait hier l'ouverture de *Zampa*, les volets étaient nombreux, trop nombreux à notre goût, de ceux qui ne voient dans cet ouvrage d'Hérold que l'air célèbre devant une fleur de petite taille.

Par bonheur les vacances tous sont pas stériles. Peut-il peut-être nous sont remis à tel point que le monde de notre théâtre lyrique ait pu, en quelques mois, se reposer et se refaire une santé.

Mademoiselle Boyer nous a retrouvé dans le rôle de Zampa, la distinction de cette artiste a toujours été appréciée de nombreuses fois, et cette fois si nulle, qui fut toujours remplie par le travail.

Ainsi que tout d'autres, la famille de M. Gustave Audry fut cruellement éprouvée par la cuisante Saison écoulée et ses longues et funestes conséquences. Elevé dans l'opulence, il se trouva bientôt en face d'une situation absolument changée, et virilement il appela à lui les ressources que lui laissait l'excellente éducation qu'il avait reçue.

Il se consacra dès lors à l'enseignement ; il s'y fit remarquer et pendant bien des années, son nom fut cité au premier rang des professeurs de nos Ecoles Publiques. Par ses soins, par son savoir, par sa méthode, par son aménité il s'attira l'estime de ses chefs, le respect des maîtres qui étaient sous son contrôle et l'affection de ses élèves.

Nous n'en avons aucun doute nous retrouverons aujourd'hui la moitié de ceux là derrière le cercueil qui va renfermer un foyer dont il était la joie, dont il était l'âme, auquel il lègue un souvenir si touchant.

Quand un homme s'affirme ainsi par la notion du devoir, du caractère et le cœur, il laisse inévitablement des regrets longs et profonds.

A sa veuve, à ses enfants, à son frère à tous les siens nous adressons nos plus sincères condoléances, l'expression de notre entière sympathie.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui à trois heures et demie précises. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Mandeville, 176 1/2, près de la rue Marais.

Bibliographie.

Le dernier courrier nous a porté un fort beau numéro de l'Art, celui du 15 novembre que nous avons lu avec le plus vif intérêt et dont les illustrations sont bien à envier aux livraisons précédentes. En voici le sommaire :

TEXTE—Un musée (*Antoine de Lafargue*), par Emile Michel—Nécrologie. (*Georges Duplessis*).

GRAVURES HORS TEXTE—*La Bacchante*, en-tête de L. Kohl et Gaujean, gravure bleue ; *Cabaret*, gravure, dessin attribué à Hobbema.

GRAVURES INTERCALÉES DANS LE TEXTE—*Hérodiade*, tableau de Gustave Moreau ; *Bourghère de Venise*, tableau de Jean Lecomte du Nouy ; *Portrait de femme*, tableau de Jean Lecomte du Nouy ; *Portrait de l'Archiduchesse Marie-Antoinette*, tableau de Mme Vigée-Lebrun ; *Portrait de femme*, tableau de Mme Vigée-Lebrun ; *Portrait de femme*, tableau de Mme Vigée-Lebrun—*Sabbat*—Intérieur de Sorcières, tableau de Frans Francken ; *Mauvais conseils*, tableau de Jean Steen ; *Les Sorcières*, tableau de Frans Francken ; *Portrait de femme*, tableau de Mme Vigée-Lebrun—*Portrait de femme*, tableau de Mme Vigée-Lebrun.

Théâtre St Charles

Le succès de M. M. Kiss Raiken et de sa troupe, dans *Sapho*, a été une belle ouverture de leur seconde semaine d'engagement.

Aujourd'hui cependant la pièce disparaît de l'affiche et fait place à *Nos Jeunes*, un des ouvrages les plus marquants du répertoire moderne et où M. Raiken joue l'un de ses rôles les plus applaudis.

On en annonce trois représentations ce soir, et demain, en matinée et en soirée.

Pour les deux derniers jours de cet engagement, le spectacle se composera du *Mariage fou*, applaudi plus d'une fois la semaine dernière.

A chacune des représentations de cette troupe Mlle Becky Levy chante plusieurs morceaux de son riche répertoire.

Dimanche 16 décembre, première soirée de M. Creson Clarke.

Grand Opera House.

Rien n'a été épargné pour prêter de l'éclat à la pièce : SHE, tirée du roman de H. Rider Haggard par M. W. A. Brady. Tout ce qui peut attirer l'œil, le charmer, a été accumulé là. Cela est véritablement du grand spectacle ; à chaque acte, c'est toujours quelque tableau dont l'ensemble provoque les applaudissements enthousiastes de l'assistance.

Depuis dimanche le succès se soutient et la continuité des recettes promet une belle moyenne pour cette semaine.

L'engagement de cette troupe expire samedi prochain et jusque là *She* sera le spectacle de chaque jour.

Aujourd'hui en auront lieu deux représentations ; matin et soir.

Musée-Théâtre.

Modifier sans cesse son programme, exhiber des curiosités vraiment dignes d'attention ; des phénomènes vivants qu'on ne peut se procurer qu'à grands frais; pouvoir dans scène de troupes diverses en cependant ne demander au public que 10 cents pour lui exhiber tant de choses, tel est le problème qu'a résolu M. Eugène Robinson.

Depuis quatre ou cinq années qu'il est à la tête de l'entreprise du Musée-Théâtre, il n'a fait qu'en agrandir le cadre ; ce nous est donc un plaisir de le recommander à la faveur du public ; faveur qui, du reste, lui est fidèle.

Représentations de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 12 déc 1888.

Indications pour la Louisiane : Pluie, un peu plus frais, vents variables.

Température du 11 décembre 1888.

Thermomètre de E. A. Chaffraix, Opticien No 142 rue du Canal.

Entre Canondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	48	9
Midi	59	15
3 P. M.	60	16
6 P. M.	59	15

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Simon Parker à Mlle Sarah Rubin.
Benjamin Pathon à Mlle Mary Silliethorpe.
Jas Payne à Mlle Mary Ann Newton.
Mel A M Gallier à Mlle Rosina Lecoin.
Louis Bartels à Mlle Caroline Fabisch.

Naissances.

Mme Caroline Schmelzer, une fille.
Mme Jean Chaulier, un garçon.
Mme Wm Gallagher, une fille.
Mme Nelson A Woods, un garçon.

Décès.

Mme Venice Henry à Dupuy, 76 ans, 211 rue Lafayette.
Mme Venice Stéphane C Sykes, 48 ans, 260 rue Louisiana.
Arthur E. Severin 1 mois, coin des rues Baudelaire et Lesseps.
Berth Eisenbach 1 mois, 439 rue Liberty, ward eight.
Mme F. McKenny, 22 ans, coin Upperset et Delachaise.
Nelson Hart colored, 20 ans Robin, cité stat.
Mme Venice Anna Labat, 50 ans, coin des rues Magnolia et Laurel.
Mme Venice Julie P Roche, 35 ans, 66 rue Prytania.
Mme Venice Dead Pigeon, 60 ans, 246 rue Dauphine.
Mark A Apps, 1 mois rue Chapitoul, près Coliseum.
Mme Emma Sauer, 32 ans, 202 rue St Louis.
Mme Venice Schlostetz Lecomte, 78 ans, 116 rue St Louis.
John Baker, 2 mois, rue Carondelet, près de l'Avenue de la Louisiane.

Les nouveaux cas en vasts de diphtérie ont été signalés au Bureau de Santé.

Les cas de fièvre jaune ont été signalés au Bureau de Santé au No 1342 rue Dauphine.

Sport

—9me réunion—Hier encore les amis du Gazon, les amateurs de Flore étaient nombreux, tous les éléments d'une belle journée étaient réunis, programme pas trop chargé et bien composé, choix généralement facile et surtout temps admirable. Tout cela avait contribué à amener une assistance plus nombreuse et les pronostics ont été tenus. La piste seule laissait quelque peu à désirer. Par suite de la diminution du nombre des bookmakers, l'imitation des paris se maintient assez grande.

La première course réunissait quatre partants seulement, parmi lesquels Hollywood seul pouvait être chaud. Il était en effet, grand favori à 1/4 et est arrivé à 1 1/2 long, de Bon Weeks.

Distance, 1 1/16 durée, 1'52" 1/2.

1. Hollywood 99, 1/4 Bonn.
2. Bon Weeks (90, Gardner) 1 1/2 long.
3. Pedro 119, O'Hara.

2ème Course.

Distance, 3/4 durée, 1'22" 1/2.

1. Kitty Peace 99 (Cole) 1 1/2 lg.
2. Jingle 2me Fred Gaston.
3. Ella Wright, 96 (Overton)—Stuart Grant grand favori mais cette course, vainqueur, Kitty à 1/4 à Fease, 20 l. à coupe de deux partants et 3 Bookmakers sont la liste de cette Prix ; Overton, pour un Eglitt n'arrive à rien mieux qu'un petrain.

Toujours à la recherche.—Le gérant est toujours à la recherche de jockeys. Il a fait un intervalle à Mr de Sa 52 100 coupons sur actions du N. Orléans. Il est exact que les jockeys de carrière, qui ne sont avec la certitude qu'à la seconde récemment ne peuvent Mr. Mr. Kaiken, pouvant à Eglitt n'arrive à rien mieux qu'un petrain.

A propos de l'hôtel.—Au record de la Commission Municipal à la Nouvelle Orléans, le prix des actions a été vendu 500 parades 85 par mois.

Les noms de M. M. Hugh Kennedy, Jas. Lee, Jas. Lanauze, Chas. Wm. Boyd, Geo. W. O. Penegie et Geo. W. Pepper, ont été nommés pour devoir la Commission Municipale. Le Maire a été élu à la majorité de 3 voix.

Ce fut le dernier acte de Mr Mayor et il aurait voulu pour les contractants envoyé toujours de pour un nouvel ingénieur. *L'Ingénieur* tout pas un second belle des quatre comme ingénieur splendide et respectueux. Il a été élevé par le maître, sans parler du sa sagesse.

La distribution de Prix aura lieu demain soir. Nous Mme S. Sawyer, Lemuel Tuson, M. Lafargue, Mme Hervey, MM. Fortinger, Pugnous.

On connaît l'importance de ce mouvement qui a été réglé par Mme Dufau, qui Paris, seconde par Mme Chatpentier, Paris et tout le corps de ballet.

Académie de Musique.

Nous vous le répétons : *A Night Out* est une comédie vaudeville de bonne légère et dont vous avez certainement pas perdu le souvenir, si vous l'avez vu jouer la saison dernière, par la même troupe qui vient de la représenter à l'Académie de Musique.

Il y a de l'esprit, et du bon, dans cet ouvrage ; les mots heureux y abondent aux situations comiques, et cet ensemble est très rondement mené par la troupe du théâtre d'Augustin Daly. Ce sont, à toutes scènes des bonheurs de rires dus aux interprètes autant qu'à l'auteur.

Il n'est pas un de ces artistes qui ne soit à sa place et de plus ils ont si souvent joué la pièce ensemble qu'ils se servent excellemment les uns les autres.

A Night Out sera donné aujourd'hui à midi et le soir.

Mme Janauschek, l'une des étoiles voyageuses de la scène américaine, fera sa rentrée dimanche prochain.

Théâtre St Charles

Le succès de M. M. Kiss Raiken et de sa troupe, dans *Sapho*, a été une belle ouverture de leur seconde semaine d'engagement.

Aujourd'hui cependant la pièce disparaît de l'affiche et fait place à *Nos Jeunes*, un des ouvrages les plus marquants du répertoire moderne et où M. Raiken joue l'un de ses rôles les plus applaudis.

On en annonce trois représentations ce soir, et demain, en matinée et en soirée.

Pour les deux derniers jours de cet engagement, le spectacle se composera du *Mariage fou*, applaudi plus d'une fois la semaine dernière.

A chacune des représentations de cette troupe Mlle Becky Levy chante plusieurs morceaux de son riche répertoire.

Dimanche 16 décembre, première soirée de M. Creson Clarke.

Grand Opera House.

Rien n'a été épargné pour prêter de l'éclat à la pièce : SHE, tirée du roman de H. Rider Haggard par M. W. A. Brady. Tout ce qui peut attirer l'œil, le charmer, a été accumulé là. Cela est véritablement du grand spectacle ; à chaque acte, c'est toujours quelque tableau dont l'ensemble provoque les applaudissements enthousiastes de l'assistance.

Depuis dimanche le succès se soutient et la continuité des recettes promet une belle moyenne pour cette semaine.

L'engagement de cette troupe expire samedi prochain et jusque là *She* sera le spectacle de chaque jour.

Aujourd'hui en auront lieu deux représentations ; matin et soir.

CONSEIL MUNICIPAL.

Exécution des travaux par contrat en 1889.

Le Conseil s'assemble à 7 heures 15 sous la présidence de l'adjoint J. G. Clark.

22 membres sont présents.

Lecture est donnée du message du maire.

Mairie de la Ville-Orléans, Hôtel de Ville, 11 décembre 1888.

Au Conseil :

1. Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 8 décembre 1888.

2. Rapport du commissaire de police et des édifices publics relativement au travail des prisonniers pour la semaine finissant le 10 décembre.

3. Communication de MM. Trigo et Puig, qui réclament le paiement de ballast leur appartenant et que le département des travaux publics s'est approprié.

4. Communication du président de la Congrégation de la Ste Croix et du Collège St Isidore, situé en coignure Peters et Keynes, relativement au projet d'établissement dans ce voisinage, où il en existe déjà une, d'une usine pour la fonte des graisses d'animaux. Dans la même pétition, l'attention est appelée sur l'état de la levée en face de l'institution.

Les noms suivants sont soumis à la confirmation du Conseil :

E. Williams et Peter Hays, secrétaire et opérateur surnuméraires du corps de police.

Respectueusement,

JOS. A. SHAKSPEARE,
Maire.

Communication des directeurs du Newsboys' Home qui demandent au Conseil de venir en aide à cet asile.

M. Joe Walker informe le Conseil qu'il accepte l'ordonnance relative aux moteurs électriques.

Communication de MM. Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats de L. Lamarre, qui demandent au Conseil de réserver dans le budget de 1889 une somme pour payer les frais du procès perdu par la ville.

Un congé d'une semaine a été accordé au recorder John L. Smith.

Les directeurs de l'asile du Old Folks' Home demandent qu'une allocation leur soit accordée dans le budget de 1889.

M. Chas. M. Fresh, chairman du comité des rues et débarcadères de la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans, soumet son rapport dans lequel il constate l'état impraticable des rues qui avoisinent le quai.

Lecture du rapport du contrôleur :

Balance au 31 octobre	$92,113 31
Recettes	107,213 04
	$199,556 35
Dépenses	170,148 16
Balance au 1er décembre.	$29,508 19

Lecture des offres reçues par le contrôleur pour le curage du canal d'Orléans de la rue Broad à l'Avenue de l'Esplanade.

Rapport favorable du comité des rues et débarcadères, relativement au nettoyage des rues et à la réparation des ponts par contrat. Même décision relativement à la pétition de la Louisiana Sugar Refining Co. pour obtenir l'autorisation de construire leur embranchement.

Rapport du comité de police :

Opérateur Ford, révoqué et incondulte, suspendu.

Homme de patrouille A. Lynch, désertion, condamné à perdre cinq jours d'appointements.

Homme de patrouille J. C. Sullivan, désertion, suspendu.

Surnaméraire John Tatney, absence non autorisée, condamné à perdre 5 jours.

Ces décisions sont confirmées.

Lecture d'une protestation des laitiers contre le changement des présentes limites.

Pétition de la Compagnie de Pompiers American Hook and Ladder No 2 pour obtenir la réparation de la rue Girod.

Pétition des citoyens du Premier District pour obtenir la réouverture du Marché Ste-Marie.

Les directeurs de l'Asile Protestant Allemand demandent une allocation dans le nouveau budget.

Pétition de laitiers du Sixième District, qui protestent contre l'adoption des nouvelles limites.

Lecture d'une pétition de M. J. Jouet, dans laquelle il demande au Conseil de ne pas prendre de décision au sujet de sa proposition relative au drainage avant d'avoir complètement étudié. La pétition est ainsi conçue :

Nlle-Orléans, 11 décembre 1888.

A l'Hon. Maire et aux membres du Conseil de Ville

Messieurs,

Le pétitionnaire sous signé demande respectueusement à votre Honorable Assemblée d'ajourner toute décision sur le rapport du comité des Eaux et Drainage, relativement au drainage de la ville. Le pétitionnaire fait remarquer qu'il a remis à votre Honorable Corps deux plans élaborés avec un soin minutieux, irréprochable, contenant des détails et indications, alors quelle n'ont exact des travaux demandés—système qui a reçu l'approbation publique, mais qui n'a pu être mis à exécution par le Conseil, faute des fonds nécessaires ; le pétitionnaire a depuis lors amélioré son plan et il désire le soumettre de nouveau à votre Honorable Assemblée. Il vous demande de nommer des ingénieurs compétents qui discuteront la valeur du dit plan, avant l'adoption de tout autre système.

Le dit pétitionnaire est autorisé par une maison bien connue de la ville à déclarer qu'une compagnie responsable de New York est prête à entreprendre le drainage complet de la ville, au moyen d'un canal navigable du Golfe au fleuve Mississippi, à ces conditions un tel gaîtase le droit de percevoir pendant un temps déterminé les revenus et profits résultant de ces améliorations.

Le pétitionnaire vous prie, en conséquence, d'ajourner votre décision sur le plan qui vous a été proposé et recommandé par le comité, jusqu'à ce qu'on ait complètement et consciencieusement étudié le plan qu'il vous a soumis.

Respectueusement,

JOSEPH JOUET,
Ingénieur Civil et Architecte.

Lecture de l'ordonnance de M. Hodgson relativement aux limites dans lesquelles les laitiers ont le droit de s'établir et qu'il est question de reculer.

Plusieurs amendements sont proposés, consistant à accorder aux laitiers six mois et même un an, au lieu de trois mois pour déménager.

Motion est faite de renvoyer la discussion à huitaine, mais M. Hodgson s'y oppose.

Une longue discussion s'élève au sujet du renvoi de la discussion. Le vote ayant donné 12 contre 12, le président Clark vote non et la discussion continue au sujet du temps qui sera accordé aux laitiers. La motion de M. Hauer accordant un an est adoptée.

Un amendement consistant à assigner comme limite la rue Dryades au lieu de St-Denis est adoptée, et l'ordonnance ainsi amendée est votée.

Adoption de la résolution de M. Hunter ordonnant au commissaire des travaux publics de faire observer l'art. 36, relatif à l'ouverture de la rue Valence sur le quai.

Adoption de l'ordonnance de M. Stonig permettant aux conducteurs de passer des deux côtés de la rue Baronne.

Adoption de la résolution relative à l'exécution des travaux de la ville par contrat pendant l'année 1889.

Adoption de la proposition de M. Claiborne de demander des offres pour le curage du canal Claiborne.

Adoption de la résolution de M. Hall autorisant W. B. Leonard à établir un embranchement rue Euphrosine.

Adoption de la résolution du comité de finances autorisant le maire et le contrôleur à contracter un emprunt pour payer les dettes jusqu'au 31 décembre.

La brasserie du Pélican est autorisée à ne payer que 1/24 de sa licence.

Le maire est autorisé à passer avec John Dubarry un contrat pour la fourniture de la viande aux institutions publiques.

Adoption de l'ordonnance autorisant la vente de 8 lots de terre à la compagnie de pompiers Protector No 2.

Le comité du budget propose une ordonnance annulant l'ordonnance qui alloue $14 pour l'entretien de chaque orpheline des salles.

Le comité des rues et débarcadères propose de demander des offres pour le pavage des trottoirs de la rue Milan avec le pavage Schillinger. Voté.

Le même comité propose d'accorder à la Louisiana Sugar Refinery le droit d'établir un embranchement dans la rue Wells à condition qu'elle fera paver cette rue avec le pavé Belge entre les rues Douane et Canal.

Le comité du budget soumet comme suit le budget des recettes et dépenses pour l'année 1889 :

Budget des recettes.

1. Taxe de 10 millièmes sur $122,000 de propriétés	$1,222 000 00
2. Licences	235,000 00
3. Amendes, droits, réductions	25,000 00
4. Loyer de terrains	5,000 00
5. Shérif Criminels et employés	6,500 00
6. Cimetières de la ville	1,500 00
7. Fourrières	1,118 00
8. Intérêts et charges légales	30,000 00
9. Marches	186,701 30
10. Privilèges au ferries	6,500 00
11. Matriculation des véhicules	1,500 00
Total	$1,714,818 30
Moins 20 0/0 fonds de réserve	343,763 26
Total	$1,375,053 04
Quasi : 1 débarcadères	40,000 00
Total général	$1,415,053 04

Budget des dépenses.

1. Centrale :		
Quais et débarcadères	$40,000 00	
Département du feu	223,500 00	
Occupants des eaux	64,400 00	
Eclairage :		
Compagnie d'éclairage électrique	$142,180 76	
Compagnie du Gaz	30,000 00	
Dr J. C Beard	5,400 00—	$503,480 76
2. Paiement de notes :		
Salle St. Patrick	$7,037 00	
Notes de l'Exposition	24,000 00	
Loyer de maisons de Cour et 1ère Cour de Recouvrement	1,420 00—	$52,507 00
3. Bureau du Maire		4 480 00
5. Bureau du Trésorier		10,580 00
5. Bureau du Contrôleur		16,000 00
6. Commissaire des travaux publics		66,500 00
7. Maire et Commissaires		17,500 00
8. Conseil de Ville		11,088 76
9. Hôtel de Ville		4,660 00
10. Bureau de Voyer		10,590 00
11. Bureau de l'Avocat de la ville		13,700 00
12. Shérif Criminel		32,000 00
13. Cours de Recorder		30,500 00
14. Avocats de district		8,000 00
15. Comnsaire de la Cour Criminelle		15,800 00
16. Bureau des assesseurs		13,000 00
17. Bureau de l'Octroi		8,150 00
18. Commissaires du jury		3,600 00
19. Enregistreur des votants, registres, fournitures		400 00
20. Egouts		2,400 00
21. Enlèvement des ordures		4,000 00
22. Bureau de chaux éteinte		1,800 00
23. Transfert des prisonniers		500 00
24. Repas de jurés		1,800 00
25. Impressions publiques		10,000 00
26. Soins aux aliénés		7,500 00
27. Réparation de l'Hôtel de Ville		2,700 00
28. Frais d'élection		2,500 00
29. Fonds de réserve pour les vacances à gré		4,000 00
30. Wagons de pompes		1,200 00
31. Jardins publics		3,500 00
32. A. G. J. Beckwith		1,158 50
33. Barbon et bois de charpente		20,000 00
34. Charité publique		20,000 00
35. Shakspeare Alms-house		8,000 00
36. Maison de refuge de Gatzens		9,000 00
37. Bureau de Santé		5,000 00
38. Association Sanitaire		1,000 00
39. Indemnité Fire Co. Gue District		500 00
40. Dette de la ville		155,000 00
41. Ecoles publiques		155,000 00
42. Département de travaux publics		163,500 00
43. Travail des prisonniers dans les rues		5,760 00
44. Réparation de l'avenue Carrollton		8,000 00
45. Réparation de la rue du Canal		15,000 00
46. Réparation de la Station de Police du troisième district		2,000 00
47. Bureau de police pour construction d'un quatrième district		1,500 00
		$1,115,053 04

Fonds de réserve.

1. Réparations des écoles, améliorations etc	$25,000 00
2. Canaux Metairie et Canal	15,000 00
3. Dépenses des Travaux Publics, pour réparations du canal Claiborne, un acompte du Nouveau Bassin	20,000 00
4. Canal Galvez et Broadway	10,000 00
5. Contrats de pavage	40,000 00
6. Jardins publics	5,000 00
6. Nouvelle Maison de Cour	25,000 00
Total général	$160,000 00

Le comité de finances propose de passer un contrat avec Wm Bugel pour la fourniture des médicaments aux institutions de la ville.

Le comité d'éclairage propose de passer un contrat pour l'érection de 34 nouvelles lampes électriques. Adopté.

Le Conseil ajourne.

Le feu.—Hier soir, à 8 heures 30, le feu a pris dans un lot de balles de coton dans la cour des Lane Mills, encoignure Polymnie et Valence. Dommages, $50.

Accident.—Hier, à 3 heures de l'après midi, un nommé James Burke, âgé de 24 ans, travaillait à bord du steamship "Ballinia" au pied de la rue Port, a reçu sur la tête une planche qui l'a précipité dans le bloc. A été secouru par l'équipage.

Suicide.—Hier matin, à 11 heures, un jeune homme de 18 ans, Eugène Brunet, qui, ayant quitté la place qu'il occupait chez Lazard, marchand de confections, demeurait chez ses parents, rue Bourgogne No 227, s'est suicidé en se tirant une balle dans la poitrine. Il avait reçu la nouvelle d'une jeune fille du nom de Marie Heidemann, employée à l'épicerie Veledan, située en face du magasin de Lazard, et l'on croit que c'est là la cause de cet acte de désespoir.

M. Brunet lisait depuis plusieurs heures un livre intitulé "Money," lorsque vers 11 heures il le rejeta subitement loin de lui et se tira un coup de revolver dans la région du cœur.

Sa mère et ses sœurs accoururent et le trouvèrent étendu sur un canapé, en le voyant encore vivant à la main. Tous les soins furent inutiles et il expira au bout de quelques instants.

Le coroner a fait son enquête et a découvert que la balle n'avait fait qu'effleurer le cœur, coupant les artères principales et se logeant dans le poumon.

On a retrouvé près du canapé une photographie du jeune homme, au dessous de laquelle, il avait écrit au crayon : "Adieu, chère maman et sœurs. 19 ans 2 mois, 1 jour ; j'ai tant que je meure, adieu mère, sœurs et frères bien-aimés. Pense à Marie de votre membre. Votre fils inutile. EUG."

Attaque—Benjamin Petrie, âgé de 28 ans, et deux camarades, Hines et Miller, ayant demandé quelque chose à manger lundi, à minuit, en passant près d'une maison située le long de la voie du Southern Pacific, à 25 m. de l'entrepôt de la Nouvelle-Orléans, ont été attaqués par quatre nègres. Petrie a été obligé de s'enfuir pour sauver sa vie, laissant ses deux compagnons gravement blessés. Les mêmes ont arrivé à ville et ont été coupés de contenu. On a télégraphié au shérif de la paroisse Jefferson et au chef Landridge de Gretna pour obtenir des nouvelles des deux autres.

Pelican Hook and Ladder Co. No 1.—Cette compagnie de pompiers a procédé à l'élection de ses officiers.

Voici la liste des élus :

Président, William Le Monnier ; vice-président, Nemon Dubonnissat ; secrétaire, P. Henry Lanuze ; trésorier, E. D. Terrebonne ; foreman, Henry R. Ducastaing ; premier assistant, Henry A. Prats ; second assistant, Gustave Duclos ; grand marshal, Emile J. Ramband ; aide du grand marshal, Aug. M. Aucoin.

Délégués à l'Association Charitable des Pompiers : Alex. Pujol, H. E. Ducastaing, William Le Monnier.

Sous-délégués : P. Henry Lanuze, H. A. Prats, Jno. Weiming.

Bal.—Nous recevons de la Young Men's Liberty Association une élégante carte d'admission au bal qu'elle donne ce soir à la salle de l'Artillerie Washington.

Nous lui adressons tous nos remerciements.

La France.

L'attention publique—dit le *Mémorial diplomatique*—est fixée en ce moment sur l'Orient, ni sur le sud, ni sur le nord, ni sur le centre de l'Europe : elle est fixée sur la France. Contrairement à l'avis exprimé si souvent par quelques écrivains en France et aussi en Angleterre, la France n'a pas cessé d'être le pivot du grand mouvement politique de l'Europe. Il n'est pas exact de dire que depuis douze ans notre pays a perdu son rang de grande puissance, ni surtout que la généralité de l'Europe s'efforce de lui faire perdre. Un des signes caractéristiques d'une puissance de premier ordre, n'est-ce pas celui-ci : que tout le monde, dès qu'une grande question se pose, s'enquiert de l'avis qu'elle émettra, de l'attitude qu'elle prendra ? Or peut-on nous nommer un seul cas où l'Europe ait passé outre à l'avis de la France, où elle n'ait pas compté avec elle, où elle n'ait pas eu soin de tenir compte de sa politique ? Il serait malséant de surfaire le rôle et l'action de la France dans la politique générale de l'Europe ; mais, d'autre part, on ne doit pas non plus méconnaître l'influence qu'elle a exercée sur la marche des événements, ni dédaigner l'action qu'il lui est toujours loisible d'y exercer.

Si elle a toujours usé de ses moyens, si elle en a usé au mieux de ses intérêts : ce sont là des questions que nous n'avons à discuter ici. Il nous suffit d'affirmer que si la France, depuis la guerre de 1870, subit dans sa politique extérieure, l'ascendant de l'Allemagne, elle ne le subit pas plus que la Russie et l'Angleterre, pour ne parler que de ces deux puissances, considérées comme suivant une politique indépendante.

La France reste donc toujours un des grands facteurs de la politique européenne et c'est pour cette raison qu'en ce moment elle fixe, ainsi que nous le disions plus haut, l'attention générale, comme si sa marche à l'intérieur devait servir de boussole aux pilotes des autres pays. Les questions constitutionnelles qui viennent de s'y poser à nouveau ; les compétitions des divers partis et les luttes violentes qu'ils se livrent ; les mouvements factieux ou subversifs ; ce sont là les objectifs de la curiosité et de l'attente générale, qui tiennent les esprits en éveil et semblent laisser en suspens toutes les solutions dans le domaine international. L'Europe, en ce moment, se recueille en observant le mouvement intérieur de la France : la question française occupe la première place dans son ordre du jour.

COMME J'AI SOUFFERT

Pendant dix-sept ans d'une maladie de peau. Je ne pouvais ni marcher ni sommeiller. Je n'étais qu'une pâte de la tête aux pieds. Je me suis guéri en huit semaines en employant les remèdes "Cuticura."

A l'âge de trois mois une éruption qui, plus tard, fut reconnue comme un eczema, apparut sur mon visage. On appela un médecin. Il dit que l'éruption était causée par la dentition, et prescrivit quelques drogues adoucissantes. Néanmoins, le mal s'étendit jusqu'à mes oreilles et à ma tête. On fit venir un autre médecin qui prétendit encore exactement ce dont il s'agissait, et qu'il appelait "King's Evil." Il prescrivit de la pommade à ouvrir, du soufre et de la graisse en pommade. Aucune amélioration. Un autre docteur me fit prendre du beurre dans de l'eau et de la farine ; un autre encore commanda des applications d'huile de lin. Au lieu d'aller mieux, mon état empirait. Aucun de ces praticiens n'avait réussi à me soulager. La maladie marchait et avait envahi mes bras et mes jambes. Je fus enfin obligé de me mettre au lit, et à force de rester couché sur des oreillers, mes membres devinrent morts et il me fut impossible de m'en servir. Ma mère était obligée de me soulever, et c'est sur mes mains et mes genoux que je me traînais autour de la maison. Quant à mettre mon même mes vêtements, il n'y fallait pas songer ; je portais une robe-de-chambre. Mes cheveux pendaient en mèches, et je ne perdais rapidement. Ma tête, ma figure, mes oreilles étaient dans un horrible état. J'étais obligé pendant l'été de me couvrir la tête d'une serviette pour me préserver des atteintes des mouches. Mes parents consultèrent un méd-cin célèbre de Chicago ; les autres docteurs étaient de Dundas et de Hamilton, au Canada. Ce médecin déclara qu'il ne pouvait rien faire pour moi. Il voulait couper les nerfs de mes jambes, afin de me permettre de marcher. Je m'y refusai, pensant que si je guérissais je pourrais à peine me servir de mes membres supérieurs.

Je restai dans un déplorable état jusqu'à ma dix septième année. Un jour en janvier 1879, je lus dans la tribune une notice de vos "Cuticura Remèdes". Mon espoir revint avec tant d'exactitude, que je décidai, en dernier ressort, d'en faire l'essai.

Quand j'appliquai vos remèdes à ma peau, elle était si vif et saignante, à force de me gratter. L'effet fut immédiat. Je m'endormis, ce que je n'avais pas fait depuis des années.

Deux semaines plus tard, je me levais debout, mais je pouvais encore marcher à cause de ma grande faiblesse. Mes plaies étaient presque guéries. Autant que je puis en juger, vos remèdes "Cuticura" ont déterminé une guérison complète au bout de six à huit semaines et je n'ai pas été malade jusqu'à ce jour (de janvier 1879 au mois de juillet), pendant cette période de huit années aucun symptome nouveau de la maladie ne s'est manifesté.

W. J. McDONALD,
3732 rue Dearborn, Chicago Ill., 30 juin 1887.